

Projets de paysage

Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace

Agnès Juvanon du Vachat et Chiara Santini

**Le projet de paysage au service de la valorisation d'un jardin
historique**

L'exemple du jardin des Tuileries

*The landscape project dedicated to the promotion of a historical garden
The case of the Tuileries Garden*

Introduction

L'enjeu de cet article est de montrer comment le projet de paysage, lorsqu'il s'applique aux jardins historiques, permet de concilier le respect de l'héritage historique et les impératifs de développement économique et touristique. Au-delà de l'opposition de ces deux termes à première vue (le jardin historique figé dans le passé et le projet de paysage tourné vers l'avenir), ces deux concepts peuvent dialoguer ensemble. Le projet de paysage peut être au service de la sauvegarde du jardin historique, comme ce fut le cas lors de la réhabilitation du jardin des Tuileries à Paris. Ce dialogue est en fait à influence mutuelle : l'histoire oriente le projet ; et le projet révèle la dimension historique et patrimoniale du jardin.

Dans une perspective de développement touristique et de préservation de la valeur patrimoniale du lieu, il ne s'agit pas de gommer la dimension historique du jardin mais de la révéler, de la rendre visible au public. En effet, si les touristes se rendent au jardin des Tuileries, c'est, outre sa position centrale dans la capitale (à côté du Louvre et sur la perspective place de la Concorde, Champs-Élysées, Arc de triomphe, Grande Arche de la Défense), en raison de son caractère historique. Ce jardin doit sa célébrité au fait d'avoir été le théâtre de plusieurs événements de l'histoire de France : jardin royal, puis haut lieu de la Révolution, palais royal à l'époque de Napoléon III, siège des combats de la semaine sanglante lors de la Commune de Paris.

D'ailleurs il est important de souligner que parmi les usagers de ce jardin se trouve un grand nombre de parisiens, qui en ont fait, depuis le XVII^e siècle, l'une de leurs promenades préférées. La préservation de la valeur patrimoniale du lieu, mise en avant par le projet de réhabilitation, va donc également à l'encontre de la demande de tutelle d'un espace culturel, qui au fil des siècles s'est ancré dans la mémoire collective des habitants de la capitale.

Définition des notions et présentation du site

Jardin historique

Le jardin des Tuileries est un jardin historique, tel que le définit la charte de Florence, adoptée le 21 mai 1981. Cette charte, relative à la sauvegarde des jardins historiques, a été élaborée par le Comité international des jardins historiques de l'Icomos Ifla¹. L'article 1er définit le jardin historique comme une « composition architecturale et végétale, qui, du point de vue de l'histoire ou de l'art, présente un intérêt public ».

Le jardin des Tuileries réunit ces trois caractéristiques principales. D'un point de vue historique, il a toujours joué un rôle de premier plan dans l'histoire de France. En ce qui concerne l'art, il vit se succéder les plus grands jardiniers de France qui en firent un lieu d'avant-garde pour la formulation et la réalisation du vocabulaire du jardin dit « régulier » ou « à la française » (les dynasties des Mollet, des Le Nôtre et des Les Bouteaux notamment). Il abrita la fameuse grotte décorée de céramiques de Bernard Palissy et, en 1642, l'atelier de Nicolas Poussin. Il fut aussi le lieu de travail et d'exposition en plein air de sculpteurs célèbres (de Coysevox à Maillol, de Rodin à Giacometti²). Enfin, le jardin fut, à partir du XVII^e siècle, ouvert au public et devint bientôt un modèle pour la réalisation des jardins publics dans d'autres pays d'Europe (dans certains milieux le mot « Tuileries » était utilisé en tant que « terme générique désignant une typologie de jardin ouvert au public urbain, avec un tracé régulier sur un axe géométrique et symétrique³).

L'article 2 de la charte de Florence reconnaît que le matériau principal du jardin historique

est « principalement végétal, donc vivant, et comme tel périssable et renouvelable. » Ce renouvellement se fait naturellement, au rythme des saisons. Cependant, il peut parfois aussi être guidé par l'homme dans un projet de restauration. La charte de Florence n'interdit pas la restauration des jardins historiques, au contraire elle a pour but d'orienter ces restaurations (articles 15-17) afin qu'elles respectent la dimension historique du lieu.

Projet de paysage

Entendu au sens de l'ENSP, où il est enseigné, et du Laboratoire de Recherche en Paysage (LAREP), qui en fait son principal objet d'analyse, le « projet de paysage » est « l'ensemble des relations que les hommes entretiennent avec l'espace. » Ces relations passent non seulement par la transformation matérielle des lieux mais également par l'histoire et la critique des interventions paysagères⁴.

Cette transformation des lieux est orientée, comme en témoigne le terme même de « projet ». S'il est tourné vers l'avenir, le projet de paysage s'appuie également sur le passé. Il respecte la forme, produite par l'histoire, et l'usage du jardin, hérité de la pratique du lieu par ses usagers. Le paysagiste continue l'histoire. Il n'en fait pas table rase mais la révèle. Le projet de Pascal Cribier et Louis Benech pour les Tuileries est une excellente illustration de cette dialectique passé/futur qui se joue dans la restauration d'un jardin historique. D'ailleurs, le concours pour la réhabilitation du jardin a eu lieu en 1989, au moment du bicentenaire de la Révolution française.

La démarche paysagiste est une forme de l'expertise paysagère. Le paysagiste est un expert à part entière. Il collecte les données (matérielles et textuelles) relatives au jardin, par un travail de terrain, complété par des recherches en archives. De plus, lorsqu'il travaille sur des parcs à restaurer ou à replanter, il établit un diagnostic phytosanitaire des différents sujets végétaux.

Le jardin des Tuileries

Le jardin des Tuileries, espace de 40 hectares en plein cœur de Paris, fut réalisé par Catherine de Médicis à partir de 1564. Il agrémentait le palais des Tuileries duquel il était séparé par une rue. Le château, réalisé par Philibert De L'Orme, fermait la perspective ouest du Louvre au-delà des remparts de la ville. Il fut brûlé pendant la Commune en 1871 et définitivement détruit en 1882.

Nous résumons ici les principales étapes de l'histoire du jardin⁵ :

- *Catherine de Médicis* : Création en 1564. Jardin « à la campagne », dans l'esprit d'un jardin italien de la Renaissance.
- *Henri IV* : Le jardinier Claude Mollet réalise le « Jardin neuf », décoré par des parterres de broderies, et la plantation de mûriers pour l'élevage des vers à soie sur la terrasse des Feuillants. Le Louvre est uni au palais des Tuileries par la galerie du Bord de l'eau.
- *Louis XIII* : Le jardin devient l'une des promenades préférées des parisiens, et l'ancêtre du jardin public.

- *Louis XIV* : À partir de 1664, André Le Nôtre réalise un projet de réaménagement qui s'étalera sur plusieurs années. Le dessin vise à mettre en valeur le château des Tuileries par le jardin, et *vice versa*. L'ancienne rue qui les séparait est remplacée par une terrasse (avec des escaliers au bout) qui les unit. Cette terrasse permet un point de vue sur les parterres.
- *Révolution* : Le jardin est l'un des hauts lieux de la mise en scène politique. Se déroulent ici certaines des manifestations les plus symboliques de la Révolution : fêtes de l'Être suprême, du 14 juillet, fête de la Nation. Le château des Tuileries devient « Palais national », siège de la Convention, et le jardin des Tuileries le « jardin national ».
- *Napoléon Ier* : Il fait aménager la cour du Carrousel et réaliser l'Arc de triomphe en hommage à la Grande Armée, entre les Tuileries et le Louvre.
- *Louis Philippe* : Il rompt l'ordonnement de Le Nôtre pour installer un jardin réservé, avec fossés, au pied du Palais.
- *Second Empire* : Le réaménagement du domaine du Louvre et des Tuileries (qui devient la résidence du souverain) est le grand chantier du règne de Napoléon III. Le palais des Tuileries est agrandi du côté des jardins par de nouveaux appartements. De plus, le jardin réservé de Louis Philippe est aussi agrandi, puisqu'il englobe les deux bassins de Le Nôtre. Enfin l'empereur fit réaliser un jardin pittoresque à l'anglaise, pour son usage personnel. Cependant, le reste du jardin est ouvert au public.
À cette époque le jardin a une double vocation : jardin privé du roi (pour la partie dite « réservée ») et promenade publique très fréquentée.
- *Commune de Paris* : Incendie du palais des Tuileries, 23 mai 1871.
- *IIIe République* : Le jardin devient une promenade publique très à la mode. Il abrite des distractions (Guignol, balançoires, bateaux sur les bassins) et devient un lieu de rencontres artistiques. Avec la loi du 27 juin 1882, les dernières ruines du château sont détruites.
- *1914, 18 avril* : Le jardin des Tuileries est classé en tant que propriété de l'État et protégé au titre des monuments historiques.
- *Années 1960* : En tant que ministre de la Culture, André Malraux promeut le réaménagement des parterres du Carrousel et y fait installer des sculptures de Maillol (1960).

Le projet de paysage : instrument de valorisation du jardin historique

Le projet de paysage de Cribier-Benech s'inscrit dans un vaste chantier, celui du Grand Louvre, soucieux de lier les impératifs de modernisation du site au respect de son histoire. Ce grand réaménagement a eu lieu au début des années 1990, suite à l'utilisation abusive du jardin comme parc d'attractions pendant les cérémonies du bicentenaire de la Révolution. Avant de mener une analyse plus détaillée du projet Cribier-Benech, il convient de signaler que le jardin des Tuileries tout comme le Louvre ont fait l'objet, au cours du XXe siècle, de plusieurs études et propositions de restauration, de réhabilitation et, dans certains cas aussi, de récréation. L'intérêt historique, symbolique et même stratégique de l'ensemble Louvre-Tuileries (du point de vue du développement urbain) a conduit les gouvernements à financer de nombreuses études, même si elles ne furent pas réalisées. Cet ensemble

représente en effet un « obstacle » à toute communication directe entre les deux rives de la Seine. Parmi ces projets, mentionnons celui pour l'agrandissement du Louvre présenté par les architectes Robert Marlière et Jean Marie entre 1929 et 1931 et aussi ceux d'Olivier Lahalle et de Jean Trouvelot (premier projet en 1964-1965 et le deuxième en 1966⁶).

Le grand projet lancé à partir des années 1990 s'inscrit donc dans une perspective de longue durée. Cependant à cette occasion, une consultation préalable à toute intervention afin de trouver la solution la plus adaptée au site - a été lancée auprès de huit paysagistes, différents quant à leur démarche et à leur formation (Pascal Cribier et L. Louis Benech, Jacques Wirtz, Jacques Sgard, Michel Corajoud, Bernard Lassus, Atelier Acanthe, François Houtin ; Michael Van Valkenburgh). Deux équipes ont été retenues pour présenter un projet : celle de Jacques Wirtz pour le jardin du Carrousel et celle de Pascal Cribier et de Louis Benech pour le jardin des Tuileries⁷.

La chronologie que nous venons d'esquisser ne signifie pas la fin de l'histoire pour le jardin des Tuileries. Au contraire, l'enjeu au cœur du concours était celui de préserver la dimension historique du lieu tout en l'adaptant aux nécessités du présent. Et c'est justement sur la reprise de l'histoire, sur l'idée de la continuer même, que le projet de Cribier et de Benech se fonde. Les paysagistes eux-mêmes revendiquent cet héritage. Ils n'en font pas table rase mais décident d'en faire la base de leur travail. Ils confèrent à l'histoire le statut de fondement du projet de paysage. En s'alignant sur la tradition inaugurée par Le Nôtre, ils assume cette continuité historique⁸.

Le principe de base du projet est celui de préserver toutes les époques depuis Le Nôtre jusqu'aux jardins réservés de Napoléon III. En ce sens, le travail de Cribier et de Benech respecte donc bien la charte de Florence qui précise que : « L'intervention de restauration doit respecter l'évolution du jardin concerné. En principe, elle ne saurait privilégier une époque aux dépens d'une autre. » (Article 16.)

En ce qui concerne la grande question (fondamentale dans toute l'histoire du lieu) de la traversée permanente du jardin, les deux paysagistes arrivent à accomplir le dessin des Bourbons qui voulaient unifier l'espace compris entre le Louvre et les Tuileries. André Le Nôtre y avait créé une terrasse avec escaliers à chaque bout. En 1877, elle fut détruite et une rue fut percée entre la Seine et la place des Pyramides. Grâce au projet Cribier-Benech, l'ancienne terrasse des Tuileries a été reconstruite (dessinée par Ieoh Ming Pei). La liaison directe entre la cour du Louvre et le jardin des Tuileries est ainsi rétablie. De plus, grâce à l'alternance des volumes végétaux (parterres, plantation des tilleuls) et à la rupture de niveau produite par le rétablissement du niveau originel des parterres, les deux paysagistes ont réintroduit la perspective ouest-est, celle qui passait du vide de la place de la Concorde, au végétal du jardin, au minéral des terrasses, jusqu'au bâti des deux palais.

Dans la partie dite du « Grand Carré », de cinq hectares, correspondant au parterre de broderies de Le Nôtre, le projet de Cribier et de Benech conserve la forme du jardin et ses éléments transmis par l'histoire : la vision de l'espace héritée du XVII^e siècle, les trois bassins ronds, les arbres du Second Empire ainsi que les fossés (saut de loup) creusés par Napoléon III en 1858 autour du jardin réservé au pied de son palais.

Le projet de paysage, cependant, ne se contente pas de restaurer un donné historique déjà présent, il le révèle. Le tracé des pelouses ainsi que le choix des fleurs et l'emplacement des

parterres fleuris de Pascal Cribier renforcent ainsi l'unité du Grand Carré.

Les éléments bâtis du jardin (murs, bassins, sculptures, bâtiments d'orangerie, terrasses en fer-à-cheval et rampes arrondies côté Concorde) ont été restaurés à l'identique.

Toujours en continuité avec l'histoire et l'identité du lieu, Cribier et Benech reprennent également la tradition des jardins des statues, permanente au Tuileries depuis l'origine. À côté des statues mises en place sous l'Ancien Régime, la Révolution ramène celles de Versailles et de Marly. Le Directoire y place des copies antiques. Au XXe siècle, André Malraux fait installer des sculptures dans la Cour du Carrousel. Les deux paysagistes, de leur côté, font appel à des artistes contemporains (par exemple Giuseppe Penone et son *Arbre aux voyelles*, dans un des parterres du Grand Couvert).

Enfin, à certains endroits, ils décident de ne pas intervenir. Il en est ainsi de l'esplanade des Feuillants (le long de la rue de Rivoli) qui n'est pas aménagée. Ce vide permet une liaison visuelle entre le jardin et la ville. Le jardin, en effet, n'est pas une totalité close ; il ne prend sens que dans un ensemble plus vaste, celui de la ville de Paris. Le projet de paysage ne peut faire abstraction de cette réalité urbaine qui entoure le jardin, tout comme il doit prendre en compte des facteurs environnementaux et économiques, qui influent sur lui et dont il est en même temps révélateur. En ce sens, on peut dire que le projet de paysage participe également du développement territorial. La charte de Florence rappelle en effet que « le jardin historique doit être conservé dans un environnement approprié. Toute modification du milieu physique mettant en danger l'équilibre écologique doit être proscrite. Ces mesures concernent l'ensemble des infrastructures, qu'elles soient internes ou externes (canalisations, systèmes d'irrigation, routes, parkings, clôtures, dispositifs de gardiennage ou d'exploitation, etc.) » (article 14).

Des enjeux économiques et environnementaux à l'1/2uvre

Le paysagiste doit prendre en compte plusieurs facteurs dans l'élaboration de son projet : les dimensions artistique et historique bien sûr, comme nous venons de le montrer, mais également celles économique et environnementale.

En effet, le projet de restauration du jardin des Tuileries a également été motivé par le constat du vieillissement naturel des plantations qu'il était urgent de remplacer, ainsi que par le souci d'améliorer la circulation de part et d'autre du jardin, situé en plein centre de la capitale.

En ce qui concerne les dimensions économique et urbaine, le projet de paysage apporte une double réponse. La reconstruction de la terrasse reliant le jardin à la cour du Carrousel, si elle rend le lieu aux piétons et retrouve l'unité originare, permet aussi de résoudre les problèmes de stationnement et de circulation : le tunnel souterrain situé sous le jardin sur dalle, dans l'axe nord-sud, canalise le flux des voitures. De plus, un autre souterrain est aménagé, est-ouest celui-ci, qui comprend un parking, le laboratoire de recherche des Musées de France ainsi qu'un espace dévolu aux livraisons du musée du Louvre.

La spécificité du jardin, situé au cœ�ur d'une capitale et à proximité immédiate de l'un des musées les plus visités au monde (en 2008, le nombre d'entrées du Louvre a été estimé à 8 348 000⁹), a posé en outre des enjeux touristiques de première importance (gestion du flux des piétons et des voitures, accessibilité des espaces, etc.) qui devaient s'articuler avec

l'exigence de conserver la dimension artistique et patrimoniale du lieu. C'est ainsi que, tout en équipant le jardin d'endroits et de structures pour se reposer et se restaurer (sièges, bancs, buvettes, toilettes publiques, librairie consacrée à l'histoire de l'art des jardins, aires de jeux pour les enfants, éclairages), certains espaces sont restés interdits d'accès (par exemple les bosquets de sculptures du Grand Couvert).

Cette dimension récréative a toujours été prépondérante aux Tuileries. Elle permet le jeu des regards et des corps dans l'espace et renoue avec la tradition du jardin de galanterie des XVIII^e et XIX^e siècles et avec le rituel de la promenade, pratique essentielle et consubstantielle à l'idée même de jardin. Comme le souligne Michel Conan dans ses *Essais de poésie des jardins* : « Ce ne sont pas tant les parterres, les ronds d'eau, les bosquets et les statues qui forment le spectacle du jardin des Tuileries, mais les corps civilisés et apprêtés de la société raffinée et galante qui le fréquentent¹⁰. » Les Tuileries sont, en effet, à partir du XVIII^e siècle, « incontournables » (tout comme le Luxembourg et le Palais-Royal) pour qui veut rencontrer la société parisienne et en observer les mœurs. Ce jeu de la promenade a nourri d'ailleurs un imaginaire du jardin qui a été une source d'inspiration pour plusieurs écrivains à partir du XVII^e siècle, comme Charles Perrault ou La Bruyère¹¹. En outre, comme nous venons de le dire, le jardin des Tuileries a toujours été le théâtre de nombreuses fêtes et représentations, quel que soit le régime politique, mais aussi de manifestations populaires, de concerts, d'exploits sportifs. Bien que jardin royal, puis jardin national sous la Révolution, il fut avant tout le jardin du peuple. La marque du pouvoir, en fait, y est surtout symbolique puisque aucun souverain, sauf Louis XVI après le 6 octobre 1789 (jusqu'en 1792) et Napoléon III, n'a jamais résidé aux Tuileries.

Enfin, du point de vue de la dimension végétale, Cribier et Benech ont essayé de reconstituer le patrimoine arboré, durement endommagé par le temps et nécessitant une importante action de replantation et un diagnostic phytosanitaire global. Des centaines d'arbres ont été replantés (800 sur les 2 600 que comporte le Grand Couvert, par exemple) et un système d'arrosage-drainage a été mis en place.

Le projet de paysage, lorsqu'il est appliqué à la restauration des jardins historiques, permet donc de concilier *valeur des paysages* (du point de vue historique de la continuité des formes et esthétique), et *développement territorial* (jardin rendu au public, développement des activités touristiques, création d'un espace culturel et identitaire pour les habitants de la ville).

Notes

1. C'est-à-dire la section de paysagistes de l'organisation internationale de préservation des monuments, l'International C Sites.
2. Bresc-Bautier, G., Pingeot, A., *Sculptures des jardins du Louvre, du Carrousel et des Tuileries*, Paris, Réunion des L vol.
3. Panzini, F., « Le plus intéressant jardin public au monde », *Monuments historiques*, n° 177, 1991, p. 59. Sur ce sujet voir *piaceri del popolo : l'evoluzione del giardino pubblico in Europa dalle origini al XX secolo*, Bologna, Zanichelli, 1991.
4. Sur ce sujet voir :
Chomarat-Ruiz, C., « La critique de paysage peut-elle être scientifique ? », *Projets de paysage*, publié par
Brunon, H., 2008, « Pour une archéologie de la critique de paysage », *Projets de paysage*, publié par
Kimmel, L., « Les démarches de projet d'architecture et de paysage comme recherche », *Projets de Paysage*, publié par
http://www.projetsdepaysage.fr/fr/les_demarches_de_projet_d_architecture_et_de_paysage_comme_recherche ;
Brunon, H., Chomarat-Ruiz, C. Donadieu, P., Torre, A., « Pour une « métascience » du paysage », *Projets de paysage*,
URL : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/pour_une_metascience_du_paysage.
Pour une présentation détaillée des thématiques de recherche du Larep et de ses postures théoriques vis-à-vis du concept de « paysage », voir : http://www.ecole-paysage.fr/ensp/default/EN/all/recherche_fr/axes_recherche.htm.
5. Pour une histoire plus détaillée du palais des Tuileries et de son jardin voir : Hillairet, J., *Le Palais des Tuileries : le jardin*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1965 ; Jacquin, E. (sous la dir. de), *Les Tuileries au XVIIIe siècle*, catalogue de l'exposition organisée dans les mairies des Ier et IX arrondissements en 1990, Action artistique de la Ville de Paris, 1990 ; Pingeot, A., *Le jardin des Tuileries*, Réunion des Musées nationaux, 1993 ; Carmona, M., *Le Louvre et les Tuileries, huit siècles d'histoire*, Paris, Éditions de la Réunion des Musées nationaux, 1993 ; AA. VV., *Le Jardin des Tuileries*, numéro monographique hors série de la collection *Connaissance des Arts*, n° 355, Éditions de la Réunion des Musées nationaux, promotion artistique, 2008.
6. Sur ce sujet voir Daufresne, J.-C., (1991), « Projets et utopies du XXe siècle », *Monuments historiques*, n° 177, 1991, p. 64-85.
7. Pour une présentation des différents projets voir : *Monuments historiques, ibid.*, p. 64 -85.
8. Sur ce point, voir le chapitre sur les jardins des Tuileries dans Brunon, H., Mosser, M., *Le Jardin contemporain*, Paris, Éditions de la Réunion des Musées nationaux, 1993.
9. Ministère de la Culture et de la Communication, « Étude nationale des retombées économiques et sociales du patrimoine », <http://www.culture.gouv.fr/nav/index-dt.html>.
10. Conan, M., « Les jardins de Paris sous les neiges d'antan », dans Conan, M., *Essais de poésie des jardins*, Florence, Éditions de la Réunion des Musées nationaux, 1993, p. 255.

11. Voir à ce sujet : Letourmy, G., « L'esprit champêtre et la feuille d'éventail en France : idées de la campagne, in Rabreau, D., Pascalis, S. (sous la dir. de), *La Nature citadine au siècle des Lumières. Promenades urbaines et villég* Blake & Co, 2005, p. 223-230 ; Pieau, C., « La mode, le vêtement et la beauté : pigments de la peinture sociale de la p publics parisiens. Des portraits de la cour en mode à la galerie des modes », dans Rabreau, D., Pascalis, S. (sous la d Pieau, C., « Promenade dans le «jardins public» à Paris au XVIIIe siècle : Tuileries, Palais-Royal, Luxembourg », *jardins*, n° 6, 2006, p. 45-63.

Agnès Juvanon du Vachat et Chiara Santini

Agnès Juvanon du Vachat

Doctorante en sciences et architecture du paysage, à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles.

Courriel : agnecita@gmail.com

Chiara Santini

Historienne des jardins et du paysage.

Docteur en histoire et civilisations de l'Europe.

Ingénieur d'études au Laboratoire de recherche (Larep), École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille (ENSP).

Courriel : c.santini@versailles.ecole-paysage.fr

Bibliographie

AA. VV., *Les Tuileries, numéro monographique de Monuments historiques*, n° 177, 1991.

AA. VV., *Le jardin des Tuileries*, numéro monographique hors série de la collection *Connaissance des arts*, n° 355, Paris, Société française de promotion artistique, 2008.

Bresc-Bautier, G., Pinget, A., *Sculptures des jardins du Louvre, du Carrousel et des Tuileries*, Paris, Réunion des musées Nationaux, Paris, 1986, 2 vol.

Brunon, H., « Pour une archéologie de la critique de paysage », *Projets de paysage*, publié le 03/12/2008, URL :

Brunon, H., Chomarat-Ruiz, C. Donadieu, P., Torre, A., « Pour une «métascience» du paysage, *Projets de paysage*, publié le 26/06/2009, URL : <http://www.projetsdepaysage.com>

Carmona, M., *Le Louvre et les Tuileries, huit siècles d'histoire*, Paris, Éditions de la Martinière, 2004.

Chomarat-Ruiz, C., « La critique de paysage peut-elle être scientifique ? », *Projets de paysage*, publié le 13/12/2008, URL : <http://www.projetsdepaysage.com>

Conan, M., 2004, « Les jardins de Paris sous les neiges d'antan », dans Conan, M., *Essais de poésie des jardins*, Florence, Leo S. Olschki, coll. « Giardini e paesaggio », 2004.

Daufresne, J.-C., « Projets et utopies du XXe siècle », *Monuments historiques*, n° 177, 1991, p. 50-55.

Jacquin, E. (sous la dir. de), *Les Tuileries au XVIIIe siècle*, catalogue de l'exposition organisée dans les mairies des Ier et IX arrondissements en 1990, Paris, Action artistique de la Ville de Paris,

1990.

Hillairet, J., *Le Palais des Tuileries : le palais impérial et royal et son jardin*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1965.

Kimmel, L., « Les démarches de projet d'architecture et de paysage comme recherche », *Projets de Paysage*, publié le 01/01/2009, URL : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/les_demarches_de_projet_d_architecture_et_de_paysage

Letourmy, G., « L'esprit champêtre et la feuille d'éventail en France : idées de la campagne, images de la nature », dans Rabreau, D., Pascalis, S. (sous la dir. de), *La Nature citadine au siècle des Lumières. Promenades urbaines et villégiature*, Bordeaux, William Blake & Co, 2005, p. 223-230.

Ministère de la Culture et de la Communication, « Étude nationale des retombées économiques et sociales du patrimoine », mars 2009, URL : <http://www.culture.gouv.fr/nav/index-dt.html>.

Panzini, F., « Le plus intéressant jardin public au monde », *Monuments historiques*, n° 177, 1991, p. 57-60.

Panzini, F., *Per i piaceri del popolo : l'evoluzione del giardino pubblico in Europa dalle origini al XX secolo*, Bologna Zanichelli, 1993.

Pieau, C., « La mode, le vêtement et la beauté : pigments de la peinture sociale de la promenade dans les jardins publics parisiens. Des portraits de la cour en mode à la galerie des modes », dans Rabreau, D., Pascalis, S. (sous la dir. de), *La Nature citadine au siècle des Lumières. Promenades urbaines et villégiature*, Bordeaux, William Blake & Co, 2005, p. 231-239.

Pieau, C., « Promenade dans le «jardins public» à Paris au XVIIIe siècle : Tuileries, Palais-Royal, Luxembourg », *Polia. Revue de l'art des jardins*, n° 6, 2006, p. 45-63.

Pingeot, A., *Le Jardin des Tuileries*, Paris, Réunion des musées nationaux, 1993.